

Les Disputes de la Maison de la paix

L'avenir des médias

Samedi 28 avril 2018, de 16h à 19h30

Maison de la paix, chemin Eugène Rigot 2, 1202 Genève

Lorenzo Lippi 1641 Allégorie de la dissimulation et de la vérité



Objectifs de la Dispute

La Dispute vise 3 objectifs complémentaires :

- Comprendre la transformation du monde médiatique dans sa complexité et ses enjeux.
- Donner connaissance de projets concrets et innovants qui s'inscrivent dans la recherche de solutions pratiques, nationales et internationales, aux problèmes du monde des médias.
- Interroger publiquement ces expériences et ces projets pour tenter de dégager les lignes de force, les stratégies de l'avenir et le contour de possibles consensus.

La Dispute de la maison de la Paix doit donc permettre, à partir des faits et de l'expérience, de penser l'avenir des médias et d'esquisser les modèles possibles pour la Suisse romande.

Programme

Ouverture: **Philippe Burrin**, directeur IHEID: pourquoi une dispute sur les médias ?

Modération de la dispute: **Annik Dubied**, directrice AJM, UniNE

Introduction: « Cliquez ici » documentaire de **Charles Kleiber**

- **Le défi professionnel**

Faits et perspectives: rappel des enjeux liés à l'évolution des pratiques journalistiques et des organisations de l'information

Nathalie Pignard-Cheyne, AJM, UniNE

Expériences:

Ariane Dayer, Tamedia, **Nathalie Ducommun**, RTS, **Serge Michel**, HEIDI.news

- **Le défi économique**

Faits et perspectives: rappel des enjeux et des principaux modèles de financement

Jean-Marie Charon, CNRS

Expériences:

Nadya Schnetzler, Republik, **Gaël Hürlimann**, digital factory Ringier, **Laurent Keller**, Léman Bleu, **Edwy Plenel**, Mediapart

- **Le défi politique**

Faits et perspectives: rappel des enjeux politiques liés aux transformations du monde médiatique

Sébastien Salerno, UNIGE

Expériences:

Gilles Marchand, SSR, **Eric Scherer**, France Télévision, un éditeur suisse

Interpellateurs: **Pierre Maudet**, conseiller d'Etat, GE, **Eric Hoesli**, EPFL, **Maia Wirgin**, Radio France

Synthèse des interpellateurs et débat final avec la participation Roger de Weck